

24 AOUT 2018

CEREMONIE D'HOMMAGE AU LIEUTENANT ROUVIER, AU CAVALIER MOULY ET AU SOLDAT MOUY.



La plupart des porte-drapeaux sont arrivés tôt. Il est à peine 9h30 que les drapeaux flottent déjà sur leur mât.

L'ancienne gendarmerie permet un parking aisé du nombreux charroi. Comme l'an dernier, le temps est au beau fixe si ce n'est un petit vent frais qui nous rappelle que la canicule est bien terminée et que l'été devrait entamer son dernier mois avant un automne qui s'annonce à notre porte bien en avance.

Le temps nous est favorable, si ce n'est une petite brise rafraîchissante.

Plusieurs journalistes et photographes sont présents. Il est vrai que l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » présente pour la première fois son nouveau drapeau au public.

Le 23 mars 2018, lors du dink qui avait suivi la cérémonie en hommage à Georges DEBERT, l'adjoint du Conseiller militaire de France nous annonçait son départ. Il est remplacé par une très charmante



adjudant-Chef (Air) du nom de Claire LAURENT. Elle est assistante Attaché de Défense pour la Mission de Défense pour la Belgique et le Luxembourg à l'Ambassade de France. Elle accompagne Madame Sybille MERT, Première conseillère, Chargée d'Affaires a.i à l'Ambassade de France.

La commune d'Esquerchin est bien présente en nombre et délègue un porte-drapeau.





Il est passé 10h, les dernières gerbes sont livrées et déposées à l'entrée du cimetière. On compte celles de la ville de Nivelles, de l'Ambassade de France, de la Mairie d'Esquerchin et du Souvenir Français.



Les membres de l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » sont aussi bien présents et porte le brassard du « SOUVENIR FRANÇAIS » auxquels ils adhèrent.



La cérémonie peut commencer. Comme chaque année, Claude Comte Offenbach, Président de l'Union des sociétés Militaires Françaises de Belgique, place les porte-drapeaux à l'entrée du cimetière, puis sur le signe de Joël FERY, la petite troupe démarre et bientôt s'étire dans l'allée principale du cimetière. Les porte-drapeaux entourent la sépulture du Lieutenant ROUVIER. Les Autorités se placent autour du bourgmestre et le public comble les espaces.



Le Bourgmestre Pierre Huart entame son discours :

« En 1914, le Lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY sont enterrés côte à côte à cet endroit. A l'époque, deux stèles en forme d'épée, offertes par le « SOUVENIR FRANÇAIS », ornent la sépulture commune des victimes. Les épées sont peintes en blanc et rehaussées de quelques dorures. En 1933, un monument est érigé en leur honneur à la chaussée de Charleroi



interviendra le Colonel Michel pour le SOUVENIR FRANÇAIS et ensuite nous participerons à la bénédiction du drapeau de l'ASBL DU COTE DES CHAMPS ».

En 1969, le corps du cavalier MOULY est transféré à la Nécropole de Chastre, sa stèle est enlevée et remplacée à Chastre par une autre en béton. L'épée quant à elle a disparu. La stèle du Lieutenant ROUVIER est alors remise en peinture dans les tons cuivre. Puis plus rien ne se fait ; en rouillant, la fonte fait éclater la peinture et jusqu'il y a peu, ce n'était plus qu'un tas de rouille qui passait inaperçu. Il y a deux ans, l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » a remis la sépulture en état. Les travaux qui ont duré une semaine ont nécessité le décapage de la stèle au chalumeau et sa mise en peinture, la plus proche de celle d'origine.

Ce travail est le fruit de la bonne collaboration entre la Ville de Nivelles, le « SOUVENIR FRANÇAIS » et l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers, et on ne peut que s'en féliciter. Suite à la demande du « SOUVENIR FRANÇAIS », la sépulture est dorénavant pavoisée en permanence, et cela depuis deux ans déjà. Après les discours et le dépôt de gerbes, nous nous rendrons au Monument Français situé à la chaussée de Charleroi, érigé à côté de l'ancienne maison CEULEMANS.

Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole à la Première Conseillère de l'Ambassade de France, puis



« Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs,

Particulièrement en cette année de commémoration du centenaire, l'Ambassade de France en Belgique accorde beaucoup d'attention comme ici à Nivelles qui reste pour nous un rendez-vous incontournable. J'ai déjà eu l'occasion de venir, Monsieur le Bourgmestre, l'an dernier témoigner l'importance des histoires et des parcours de ces hommes qui ont donné de leur engagement et de leur vie, bien sûr au bénéfice de la collectivité de leur Patrie, la France, mais aussi de la paix ici en Belgique.

En cette année de commémoration du centenaire, le destin de ces hommes qui ont façonné notre histoire collective doit nous rappeler la valeur de la paix, de la démocratie et des droits humains. Nous devons plus que jamais transmettre cette mémoire aux jeunes pour que l'oubli ne vienne pas balayer la tragédie de ces guerres.

Je tiens encore à vous remercier Monsieur le Bourgmestre mais surtout l'ASBL DU COTE DES CHAMPS et le SOUVENIR FRANÇAIS pour leur engagement en faveur de la transmission de cette mémoire, en nous donnant à connaître ces parcours individuels qui ont

trouvé leur chemin à Nivelles ou à Baulers dans le contexte de la guerre. Cette histoire, celle du Lieutenant ROUVIER et celle du soldat Auguste MOUY, sont celles de deux destins dans deux grandes guerres, mais la lumière qui aura été faite sur leurs parcours nous

rapprochent encore de nos compatriotes en faisant sortir de l'anonymat deux destins au-delà des chiffres des morts tombés au combat. Cette mémoire commune entre la Belgique et la France fonde le lien inaltérable d'amitié et de fraternité entre nos pays. Nous devons poursuivre inlassablement, et nous le faisons ici, cette transmission à la jeunesse car encore aujourd'hui elle nous donne les clefs pour préserver le précieux legs de la paix en Europe non seulement en Belgique mais dans toute l'Europe.

Merci à la commune de Nivelles, à Monsieur le Bourgmestre pour son implication, son engagement permanent pour ces commémorations et pour ces hommages rendus

Je vous remercie pour votre attention ».



Le Bourgmestre : « Je passe maintenant la parole au colonel MICHEL pour le SOUVENIR FRANÇAIS ».

« Mesdames et Messieurs en vos titres et vos qualités, Monsieur le Bourgmestre,

Nous sommes en août 1914.

Le lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY appartenaient au 8^{ème} régiment de Hussards, composé essentiellement d'hommes venant des centres de recrutements de la région parisienne auxquels étaient mêlés quelques Bretons. Ce régiment était caserné à Meaux. Il faisait partie de la 3^e Division de ce fameux Corps de Cavalerie du Général Sordet, envoyé en mission de reconnaissance en Belgique au-devant des 3 Armées françaises.

Le 20 août, le 8^{ème} Hussards arrive à Pont-à-Celles. Le 21 août, à 6 heures du matin, le Lieutenant ROUVIER et six autres cavaliers quittent le bivouac pour une mission de reconnaissance sur Nivelles.



Lieutenant ROUVIER
Photo extraite de
« L'étincelle 21 août
1914 » de Jean-Michel
Schlicker, supplément au
Rif tout dju.

Je cède maintenant la parole à une habitante de la région qui assista à la suite des événements et décrit la scène en utilisant dans les termes de l'époque qu'elle envoya à la veuve du Lieutenant Rouvier :

« Le 21 août 1914, vers 9 heures moins le quart, je me trouvais près de la maison dite « CEULEMANS », là où une route traverse la chaussée de Charleroi. Je m'informai auprès des gens qui se trouvaient à la fenêtre de cette maison si les Français – que mon frère avait vus le matin – étaient partis. J'appris qu'ils venaient de se diriger vers le chemin de fer, donc entre la chaussée de Namur, par où les boches arrivaient et celle de Charleroi.

Me disant qu'il était sans doute imprudent de m'aventurer seule plus avant, je redescendis la chaussée de Charleroi pour rentrer chez moi. Je partis même à la course, prise de peur.



Environ 200 mètres plus bas (là où il y a trois maisons rouges à droite, en montant la chaussée de Charleroi), je vis arriver bride abattue, à travers champs, les sept cavaliers français. Comme j'entendais des coups de feu, je découvris à l'horizon de la route en regardant vers Nivelles, quarante boches environ, agenouillés par terre sur la route et à côté, là où est la chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel, j'entendis siffler les balles, je me blottis contre un arbre de la route, le dernier avant d'arriver aux maisons rouges. Ces boches tiraient et leur chef hurlait comme un possédé.

Les Français arrivaient, et j'en vis un qui s'abattit dans la campagne. Ils regagnaient la chaussée précisément vis-à-vis de l'endroit où je me trouvais, je remarquai qu'il y en avait un qui les commandait et les entraînait avec enthousiasme. C'était votre mari, Madame.

Le cheval de celui-ci qui venait d'être blessé, suivait les autres avec peine, ses brides dans les pattes. A leur passage, je criai « Vive les Français » et intérieurement, je priai le Bon Dieu de les garder. Arrivés une fois sur la route, ils galopèrent plus vite encore vers Charleroi mais les boches tiraient plus encore. C'est au moment où ils passaient devant la maison Ceulemans que votre mari fut atteint mais, blottie derrière l'arbre, je n'ai pas vu sa chute.

Les boches passaient maintenant en bicyclette. Lorsque le feu eut cessé, je redescendis la route vers la maison. Le chef allemand qui devait avoir commandé le feu m'arrêta au passage pour me demander s'il y avait beaucoup de Français vers Charleroi. Je lui ai dit que je ne savais rien. Ils n'osaient s'aventurer plus loin supposant que tout un régiment était à peu de distance... » (fin de citation)

Mortellement blessé, au genou, le lieutenant ROUVIER avait la figure contusionnée. Son corps sera descendu à l'Hôtel de Ville de Nivelles.

Le cavalier Julien MOULY se trouvait à la ferme HAUTIER en face du cimetière, sur un matelas, il était blessé à la cuisse, à l'intestin et au poignet. Mortellement atteint, il décéda lui aussi le 23 août.

Mais la mission sera remplie, à 10h30, le Maréchal des Logis CHEVIN atteindra le bivouac de Pont-à-Celles, et parviendra à donner à l'Etat-Major français les renseignements sur les forces ennemies en présence.

Le Lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY ont été enterrés côte à côte dans le cimetière de Nivelles comme on vous l'a expliqué tout-à-l'heure. Julien MOULY sera néanmoins exhumé et enterré à la nécropole française de Chastre.

Je tiens à remercier l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » pour le travail accompli en vue de la conservation et la transmission de la mémoire de ces deux cavaliers, mes remerciements

vont également à Monsieur le Bourgmestre et à son aide précieuse pour l'aide qu'il nous apporte.

Je vous remercie de votre attention ».

Les Autorités représentant la Ville de Nivelles, l'Ambassade de France et le « SOUVENIR FRANÇAIS » déposent une gerbe de fleurs sur la sépulture du Lieutenant Rouvier.



Elles reculent de quelques pas et se placent en position de respect.

Les musiques de « Aux Morts », « la Marseillaise » et « la Brabançonne » se succèdent. Les militaires et les porte-drapeaux saluent chacun à leur façon.

Ensuite, le curé Guillaume MABIALA KHABI procède à la bénédiction des deux drapeaux de l'ASBL DU COTE DES CHAMPS, acquis récemment. Le plus grand servira aux commémorations officielles, tandis que le petit sera réservé aux activités plus festives, comme la fête des géants de Baulers.



Ces drapeaux sont importants pour l'ASBL au niveau de sa représentativité tant en Belgique qu'en France. Jusqu'à présent, elle n'était que peu reconnue lors des manifestations extérieures et mises sur la ligne de touche. Ce drapeau symbolise les valeurs de l'ASBL et officialise son existence.



Joël FERY explique alors à l'assemblée ce que signifie la symbolique des dessins représentés sur les drapeaux. Il explique que c'est un ancien employé de la ville, Christian PATRIARCHE, membre de l'ASBL, peintre, ébéniste et restaurateur qui a réalisé les dessins. Au centre du





cercle, se trouve le vieux marronnier de la place de Baulers, âgé aujourd'hui de 338 ans et auquel l'ASBL est fort attachée car il fait partie intégrante de notre patrimoine. Les couleurs rouge et bleue sont les couleurs de Baulers et les deux traits en travers du dessin représentent les voies du chemin de fer qui coupent le village en deux.

A cette occasion, l'ASBL a édité, de façon très limitée, 300 pin's qui sont mis en vente dès à présent au prix de 5 euros¹.

Le cortège se reforme et rejoint l'entrée du cimetière où les porte-drapeaux font la haie d'honneur aux invités.



Devant l'ancienne gendarmerie, chacun rejoint son véhicule et se rend au rond-point de la chaussée de Charleroi.

Claude-Comte Offenbach place les hommes de part et d'autre du Monument Français.

¹ Contact : FERY Joël, 69 rue de Dinant à 1401 Baulers Tf 067/842198.



Brièvement, le Bourgmestre resitue les événements du 21 août 1914 : « Nous nous trouvons à la chaussée de Charleroi, devant l'ancienne maison Ceulemans. Ce monument a été érigé en 1933, en l'honneur du Lieutenant Rouvier et du Cavalier Mouly. C'est à cet endroit que le Lieutenant Rouvier a été blessé mortellement lors de sa rencontre avec une quarantaine d'Allemands, agenouillés à la chaussée de Charleroi, près de la chapelle Notre-Dame du Mont de Carmel, devant laquelle nous sommes passés. Le cavalier Julien Mouly est également touché et s'écroule. Il est transporté dans la ferme sise en face du cimetière, c'est-à-dire l'ancienne gendarmerie. Il a été

blessé à la cuisse, à l'intestin et au poignet et comme l'a dit le Colonel Michel tout à l'heure, il est décédé le 23 août ».

Une gerbe est déposée par la ville de Nivelles et l'Ambassade de France. Ensuite, les différentes musiques s'enchaînent les unes après les autres.

Il reste ensuite à parcourir deux kilomètres pour atteindre le dernier lieu de mémoire, situé en bordure du zoning industriel de Nivelles sud, à proximité de la ferme DE PUYDT.

Le Bourgmestre Pierre Huart entame son discours :

« Le 9 septembre 1939, Auguste MOUY est mobilisé et employé comme pionnier. Fin de l'année,

il part pour la guerre. Auguste est affecté au 53ème Bataillon mitrailleurs motorisés de l'Etat-Major.



Fait prisonnier, il est déporté au Stalag XVIII, à Kaisersteinbruch, entre Leinz et la frontière tchèque. En mars 1941, il est transféré au Stalag XVIII dans les Alpes autrichiennes, à 800 mètres d'altitude.

Il est relâché en 1943, mais il reste prisonnier et doit répondre régulièrement à l'appel des Allemands basés à Douai.



Le 23 août 1944, les Allemands quittent Esquerchin. Auguste et son attelage sont réquisitionnés ainsi que d'autres agriculteurs pour conduire les soldats et leur matériel en Belgique. C'est la débâcle, les Anglais les talonnent.



Vers la fin du mois d'août, le convoi arrive à Thines et se gare derrière le cimetière. Là, les Allemands récupèrent une partie du matériel et abandonnent le convoi et les Français réquisitionnés à leur sort.

Le dimanche 3 septembre, Auguste MOUY décide de retourner en France et convainc plusieurs de ses compagnons de l'accompagner.



Il participe encore à la messe de 10 heures. Un peu avant la fin de l'office, vers 11 heures, quelqu'un s'est approché du curé et lui a demandé que les fidèles se séparent car les Allemands allaient faire sauter deux chars dans le village afin que ceux-ci ne tombent pas entre les mains des Français.

Finalement, les Allemands n'auront pas le temps de détruire les chars. L'aviation alliée est passée à l'attaque. Ça tire de tous les côtés.



A la chaussée de Wavre, l'aviation bombarde un convoi hippomobile. La route est jonchée de camions et de tanks éventrés. L'avion tournoie à l'Est du champ d'aviation, où elle aperçoit le convoi formé par les fermiers français et elle se met à le mitrailler à son tour. Auguste Mouy qui conduisait un des chariots est touché

mortellement à la gorge.

Son corps est emmené à la ferme voisine et installé sur un lit dans le hall d'entrée

Le cercueil d'Auguste MOUY sera déposé dans le caveau CASTIAUX en attendant son rapatriement par des résistants français.



En collaboration avec la ville de Nivelles, l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a aménagé un lieu de mémoire à l'endroit où Auguste MOUY a été abattu ».

Le Bourgmestre tient à souligner un acte d'incivisme auquel nous avons été confrontés à plusieurs reprises. Par deux fois, le panneau



didactique offert par l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a été arraché et emporté.

Actuellement, l'ASBL est obligée d'attendre la dernière





minute pour poser un panneau de triplex sur laquelle elle a collé une copie papier plastifiée, en sachant bien que tout sera arraché dans les jours ou les semaines qui suivent.



Après le discours du Bourgmestre, la Ville de Nivelles, l'Ambassade de France, La famille d'Auguste MOUY et le Souvenir Français déposent les gerbes au pied de la croix en bois sur laquelle est gravé : « Auguste Mouy, soldat français prisonnier du 26 RI, tué à Thines le 3.09.44 ».



Comme chaque année, Anne-Marie, la fille d'Auguste MOUY, est très émue de se

retrouver à l'endroit même où son papa a été tué en 1944.

Les musiques défilent : Aux Morts, la Marseillaise et pour terminer la Brabançonne qui met fin à la cérémonie.

Pour terminer, les Autorités remercient les porte-drapeaux, ensuite, une photo de groupe est prise pour la postérité.

Le Bourgmestre invite l'assistance au drink offert par la ville de Nivelles.

C'est dans la salle des Mariages que les invités se sont réunis. La vente des pin's rencontre un franc succès.

Pour terminer la journée, le groupe se rend chez Olga CASTIAUX, aujourd'hui âgée de nonante ans, qui a connu Auguste Mouy durant son séjour à Thines.

Remerciements particuliers :

Au Bourgmestre pour la bonne collaboration avec l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS »,

A Fred BETTE, secrétaire du Bourgmestre et au personnel ouvrier de la ville, tous très efficaces dans leur travail respectif



Le rédacteur,

Joël FERY

Président de l'A.S.B.L « DU
COTE DES CHAMPS »

Délégué local du Souvenir
Français pour la région de Nivelles

Crédit-photos : Joël FERY